

SÉANCE DU 7 FÉVRIER 2019

2019-02-020 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 7 février 2019

L'an deux mille dix-neuf le sept février à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente, Sébastien LABORDE, Vice-Président, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-Présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, François-Didier BASSET, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Jack ALLAIS, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Alain ARNOUD, Jean Claude ABANADES, Kléber AUDINET, Joël BAYLE, Marcel BERTHOME, Sophie BLANCHETON, Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Sophie CARRERE, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Chantal DUGOURD, Philippe DURAND-TEYSSIER, Philippe FAURT, Michel FOULHOUX, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Eric LACOUME, Bruno LAVIDALIE, Jocelyne LEMOINE, Pierre MALVILLE, Loïc MAGNAN, Dominique BERNESCUT, Paquerette PEYRIDIEUX, Bernard PIOT, Annie POUZARGUE, David RESENDÉ, Christian ROBIN, Monique MEYNARD, Agnès SEJOURNET, Laurence ROUEDE, James SEYNAT, Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Corinne VENAYRE

Absents :

Anne BERTHOME, Jean-Luc LAMAISON, Jean-Luc BARBEYRON, Jacques MESPLEDE, Gérard MOULINIER, Armand REIS-FILIPPE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Thierry MARTY pouvoir à Denis SIRDEY, Gérard HENRY pouvoir à Loïc MAGNAN, Nouredine BOUACHERA pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Christophe DARDENNE pouvoir à Jérôme COSNARD, Véronique DI CORRADO pouvoir à Michel FOULHOUX, Hélène ESTRADÉ pouvoir à Chantal GANTCH, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Monique MEYNARD, Odile LUMINO pouvoir à Odile BONHOMME-TIBY, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Bernard NADEAU pouvoir à Sylvie BOISSEL, Patrick NIVET pouvoir à Sandy CHAUVEAU, Alain PAIGNE pouvoir à Michel VACHER, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES

Monsieur Sébastien LABORDE a été nommé secrétaire de séance

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD
CENTRE SOCIO-CULTUREL "PORTRAITS DE FAMILLES" :
AVANCE SUR LA SUBVENTION 2019

Envoyé en préfecture le 15/02/2019
Reçu en préfecture le 15/02/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190207-2019_02_020-DE

Sur proposition de Monsieur Thierry MARTY, Vice-président en charge de la Politique de la Ville, Insertion et CISPD

Depuis 2013, dans le cadre du soutien aux projets transversaux qui œuvrent en faveur de l'insertion sociale et professionnelle couvert par la compétence « Politique de la ville », La Communauté d'agglomération du Libournais (Cali) et le Centre SocioCultuel (CSC) « Portraits de Familles » ont signé des conventions d'objectifs partenariales qui définissent les engagements respectifs entre les deux parties.

Au terme de son précédent agrément et suite à une évaluation, le CSC « Portraits de Familles » a proposé un nouveau projet social afin de solliciter un nouvel agrément de la Caf pour la période 2019-2022 ; agrément accordé en décembre 2018.

Aussi, le projet social pour les quatre années vise à proposer des services aux familles des 13 communes du territoire d'agrément et au-delà sur les thématiques suivantes :

- Vie de famille : faciliter l'accès aux droits et à l'information, développer l'information et l'accès aux vacances pour tous, favoriser les rencontres conviviales et soutenir les parents dans leur rôle éducatif, accompagner les personnes dans leur gestion du quotidien.
- Culture et rencontre : favoriser l'accès à la culture et aux loisirs pour tous et encourager les pratiques culturelles amateurs, développer les apprentissages et valoriser potentiels et compétences de chacun.
- Soutien à la vie associative : accueillir, informer et accompagner les acteurs associatifs, connaître les associations, favoriser les rencontres et les échanges inter-associatifs et faciliter l'émergence d'un projet commun, faciliter l'insertion des jeunes dans la vie associative et valoriser leurs compétences.

En outre, le centre socioculturel propose un « point accueil Caf » et un « point information vacances » ; ce qui offre un outil décentralisé sur le territoire au bénéfice de tous les allocataires de ce secteur.

Aussi, pour poursuivre son projet social sur l'année 2019, le CSC sollicite financièrement La Cali à deux niveaux :

- une subvention de fonctionnement au titre de l'animation globale et la coordination,
- une subvention d'activités pour l'action « Ludothèque ».

Le montant de la subvention annuelle de fonctionnement est de 35 750€ tel que fixé par le règlement d'intervention d'animation de la vie sociale voté au Conseil communautaire du 12 novembre 2018 pour la période 2018-2020. La subvention d'activité « ludothèque » est de 10 000€ avec une contrepartie financière de la CAF de la Gironde versée à La Cali de 5 500€ dans le cadre de la Prestation de Service Enfance Jeunesse (PSEJ).

Compte tenu que les financements publics octroyés par les partenaires institutionnels seront versés au CSC « Portraits de Familles » à partir du mois de mars 2019, il est proposé que La Cali puisse verser une avance sur la subvention de fonctionnement, dans l'attente du vote du budget communautaire 2019 et en application de son règlement d'intervention,

Cette avance serait d'un montant équivalent à 60 % de la subvention de fonctionnement. Le solde de la subvention globale (fonctionnement et ludothèque) sera versé à compter du vote du budget communautaire.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 28 janvier 2019,

Après en avoir délibéré,

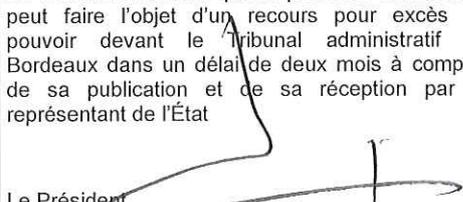
Et à **l'unanimité (71)** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président à verser une avance sur subvention 2019 à l'association ALCIDE porteuse du CSC « Portrait de Familles » d'un montant de 21 450 euros.

Imputation budgétaire : chapitre 65 – compte 6574 - service gestionnaire et destinataire VILL0 - fonction 520 pour l'animation globale et la coordination

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne 15 février 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État



Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais



